

**LE QUÉBEC
CHOISIT.
LE BLOC AGIT.**



Marie-Hélène
Gaudreau
Députée de Laurentides-Labelle



Pas de soutien pour les nouveaux parents qui perdent leur emploi

Laurentides-Labelle, 10 décembre 2020 – La députée de Laurentides-Labelle, M^{me} Marie-Hélène Gaudreau, s'insurge contre la lenteur du gouvernement fédéral à régler la problématique vécue par les nouveaux parents qui perdent leur emploi à la fin de leur congé parental et qui n'ont droit à aucun soutien.

En réponse à une intervention en Chambre de la porte-parole du Bloc Québécois en matière de Travail, Louise Chabot, la ministre Carla Qualtrough a encore une fois mentionné que le gouvernement reconnaissait le problème et qu'il « travaillait fort à trouver une solution ».

Bien que la loi fédérale de mise en œuvre de la Prestation canadienne de relance économique (PCRE) énonce clairement que les prestations d'assurances parentales constituent des revenus admissibles à l'obtention de la PCRE, les fonctionnaires chargés d'en interpréter les critères ne semblent pas avoir reçu de directives claires. Résultat : les parents qui terminent leur congé parental ne peuvent se prévaloir de cette prestation.

Or, derrière cette problématique s'en cache une autre : le fait que le régime d'assurance-emploi n'est aucunement adapté à la réalité actuelle du marché du travail. « Le vrai problème, c'est que les nouveaux parents devraient avoir droit aux prestations s'ils se retrouvent sans emploi, sans le vouloir, après leur congé parental. C'est complètement aberrant », a mentionné la députée de Laurentides-Labelle.

« Dans les derniers jours et les dernières semaines, plusieurs nouveaux parents dans ma circonscription de Laurentides-Labelle m'ont interpellé pour me faire part de leurs inquiétudes face à la situation actuelle. Ils sont sans nouvelles de leur demande de soutien faite au gouvernement fédéral depuis des mois. Malheureusement, ce ne sont pas toutes les familles qui ont les moyens financiers pour se priver de cette aide pendant une aussi longue période. On doit absolument mettre un terme à toute cette incertitude, et débloquer rapidement cette aide pour les familles qui en ont besoin », a conclu M^{me} Gaudreau.

– 30 –

Source :

Maxime Caouette

Adjoint de circonscription et aux communications

Marie-Hélène Gaudreau, députée de Laurentides-Labelle

819 856-9414

maxime.caouette.338@parl.gc.ca